

# SOMMET CITOYEN

## Strasbourg 2017

### ATELIER 6 « LES CITOYENS VOLONTAIRES », SEANCE N° 2

**Date, horaire et lieu de la séance :** mardi 11 juillet 2017 de 18h à 20h, Mairie de quartier Esplanade

**Nombre de personnes présentes :** 10

**Date, horaire et lieu de la prochaine séance :** Orientation vers l'atelier 4 et/ou atelier 10

- Atelier 4 « E-démocratie » : Jeudi 7 septembre de 18h30 à 20h, salle B au 1er étage de la Maison des Syndicats 1, rue Sédillot 67 000 Strasbourg Tram D et A arrêt Porte de l'Hôpital
- Atelier 10 « Vivre ensemble à Strasbourg » : Mardi 12 septembre de 18h à 20h au 1er étage de la Maison des Syndicats 1, rue Sédillot 67 000 Strasbourg Tram D et A arrêt Porte de l'Hôpital.

#### OBJECTIFS DE LA SEANCE / ORDRE DU JOUR

Travail en groupe sur les axes dégagés lors de la 1<sup>ère</sup> séance afin d'affiner des propositions sur la thématique

#### METHODE / DEROULE DE LA SEANCE

- Introduction : rappel de la démarche du Sommet citoyen et de la séance précédente de l'atelier
- Travail en deux groupes sur les axes et propositions faites par les participants-es lors de la 1<sup>ère</sup> séance :

**- Axe 1 : Imaginer un ou des outils/dispositifs qui permettent à des habitants-es de se mettre en lien entre eux et avec la Ville, de proposer et de mener des projets**

Propositions : Plateforme participative, Maison citoyenne

**- Axe 2 : Faciliter l'engagement citoyen et mobiliser les habitants-es pour qu'ils s'investissent**

Propositions : Journées citoyennes, Lancement d'un appel d'offres

Support de travail : une fiche A3 par proposition (quoi ? pourquoi ? pour quoi faire ? où ? quand ? qui ? comment ? leviers ? contraintes ?)

- Restitution des propositions et échanges en plénière
- Conclusion et orientation vers l'atelier 4 « E-démocratie » et/ou l'atelier 10 « Vivre ensemble à Strasbourg » pour la suite.

SYNTHESE DES ECHANGES

**Axe 1 : Imaginer un ou des outils/dispositifs qui permettent à des habitants-es de se mettre en lien entre eux et avec la Ville, de proposer et de mener des projets**

Propositions : Plateforme participative, Maison citoyenne

**Proposition 1** : Une plateforme numérique participative pour informer, mettre en réseau, proposer des projets

Objectifs :

- Donner l'initiative aux habitants-es pour apporter des idées
- Faire émerger des projets
- Rassembler les habitants-es autour de projets
- Créer du lien
- « Construire plutôt que critiquer »

La plateforme permettrait de :

- Proposer des projets (exemple : mise en place de compost, aide aux personnes âgées en cas de canicule ou pour l'organisation de sorties, opérations déchets...)

Ces projets pourraient être proposés par les habitants-es ou par la Ville (sous forme « d'appel d'offres »), voire par des associations.

- Pouvoir se mettre en réseau entre habitants et avec la Ville en appui/accompagnement autour de projets proposés par les habitants-es.

Exemple : un habitant souhaite mettre en place un compost. Le site lui permettrait de signaler, faire connaître son projet, de se mettre en lien avec d'autres habitants-es résidant en proximité qui seraient intéressés pour y participer. La Ville ou les associations agissant dans ce domaine pourraient aussi venir en appui de ce projet.

- Pouvoir voter sur les projets proposés et inscrire un don d'heures (nombre d'heures de bénévolat que chaque personne souhaiterait apporter au projet).

- Pouvoir commenter les projets : plutôt sous forme de document partagé constructif que chacun-e pourrait enrichir que de commentaires directs souvent « immédiats » et peu lus

- Il pourrait s'agir de bénévolat ponctuel ou à plus long terme selon les projets et les possibilités des habitants-es.

*Une information devrait être spécifiée sur les statuts du bénévolat ou volontariat.*

- La plateforme pourrait proposer une entrée par thématique (exemple : environnement, culture...)

- La Ville de Strasbourg porterait la plateforme. Une adhésion d'autres communes de l'EMS pourrait éventuellement être envisagée par la suite.

- La Ville pourrait intervenir sur les projets à la demande des habitants-es, sur les projets qui reçoivent le plus grand nombre de votes (seuil à définir) ou encore sur les projets où elle juge pertinent d'intervenir en appui (au regard de ses compétences, du sujet...).

- Il faudrait un modérateur et animateur de la plateforme au niveau de la Ville.

Points de vigilance :

- La plateforme doit être dynamique, animée.
- Il y aurait une forme d'inscription pour pouvoir déposer un projet, voter, commenter... Afin que cela relève d'une forme d'engagement et ne devienne pas un espace de « plaintes ».
- Une communication large et un accompagnement des personnes pour l'utilisation de la plateforme sont à envisager.

Proposition 2 : Une maison citoyenne

Il s'agirait de la version « physique » de la plateforme, notamment à destination des personnes qui n'ont pas accès au numérique.

Certains lieux existent déjà : maison citoyenne à Neudorf, maison des associations...

Cela peut être compliqué de créer un nouveau lieu et de le faire vivre.

L'objectif serait de :

- Permettre aux habitants-es qui n'ont pas accès à internet et donc à la plateforme de pouvoir connaître la plateforme, les projets déposés, être accompagnés si besoin à son utilisation et pouvoir également participer et proposer des projets.

Il s'agit de communiquer sur la plateforme et d'accompagner les habitants-es à l'utilisation du numérique.

Cela pourrait se faire via :

- des lieux relais dans le territoire (via les centres socio-culturels par exemple)
- une maison citoyenne éphémère qui circule dans les différents quartiers et diffuse l'information sur la plateforme et sur son utilisation (médiation numérique).

**Axe 2 : Faciliter l'engagement citoyen et mobiliser les habitants-es pour qu'ils s'investissent**

Propositions : Journées citoyennes, Lancement d'un appel d'offres

NB : Détails des deux propositions en annexe

Proposition 1 : Journée(s) citoyenne(s) / organiser une ou des journées citoyennes en incitant les habitants-es à se mobiliser pour les quartiers et leur ville

Proposition 2 : Un appel d'offres pour contribuer à des actions d'intérêt général.

**ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE SUIVANTE**

- Apporter des éléments de réponse à la question du statut juridique des volontaires/bénévoles contribuant à des actions en lien avec la collectivité
- Compte-tenu de propositions qui se rejoignent, il a été convenu avec les personnes présentes à la séance de travail du 11 juillet que les participants-es de l'atelier 6 se joignent pour la suite à l'atelier 4 « E-démocratie » et/ou à l'atelier 10 « Vivre ensemble ».

NB : Les 4 propositions travaillées au sein de l'atelier 6 « Les citoyens volontaires » seront transmises aux co-animateurs-trices et aux participants-es des ateliers 4 et 10.